

Image not found or type unknown



Quid des biens & salaires pendant la séparation ?

Par **paddynette**, le **03/05/2013** à **03:37**

Bonjour.
Conjoints sous le régime de la communauté séparés en attente d'une audience de conciliation.
Mes questions :
Les salaires perçus pendant la séparation font-ils [s]intégralement [/s]partie de la communauté ?
Qu'en est-il des sommes investies et des biens matériels achetés pendant la séparation par l'un des conjoints à son seul nom ?
Et des comptes d'épargne ouverts à son seul nom pendant la séparation et sans procuration à l'autre ?
Encore une question si je peux me le permettre :
Et lorsque tous ces biens, salaires, sommes et comptes sont à l'étranger hors Europe, le juge français (le divorce se passera en France) en tient-il compte ?
Je vous remercie par avance de votre aide....